

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2016

14 conseillers étaient présents autour de Monsieur le Maire pour cette dernière réunion de l'année.

Point n° 1 : Tarifs des frais de secours sur le Ballon d'Alsace pour la saison 2016 - 2017.

Comme tous les ans à pareille époque, le Conseil Municipal doit se prononcer sur les tarifs proposés par le SMIBA. Ces tarifs approuvés l'unanimité n'ont pas subi d'augmentation par rapport à ceux votés l'an passé.

Point n° 2 : Autorisations budgétaires.

L'assemblée a autorisé Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissements jusqu'au vote du prochain budget 2017 dans la limite de 25 % des crédits d'investissement votés en 2016.

Point n° 3 : Recrutement d'un adjoint administratif .

Suite au départ d'un agent au 1er janvier prochain, pour renforcer le travail au secrétariat de Mairie mais aussi pour assurer les permanences du secrétariat en cas d'absence de la secrétaire de mairie, il est nécessaire de recruter un adjoint administratif. Un agent travaillant déjà pour d'autres communes sera donc embauché à raison de 10 heures hebdomadaires.

Point n° 4 : Mise à l'étude du projet d'aménagement forestier.

Le plan d'aménagement de la forêt communale arrive à son terme. Afin d'en établir à nouveau, une première rencontre a eu lieu avec les services de l'ONF dont le compte rendu vient d'être communiqué. Après présentation par Monsieur le Maire du compte rendu de la réunion préalable à l'étude du projet d'aménagement forestier, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les conclusions de ce compte rendu et demande la mise à l'étude par les services de l'Office National des Forêts du plan d'aménagement de la forêt communale de Lepuix.

Point n° 5 : Tarifs de l'eau 2017.

Les tarifs de l'eau pour 2017 ont été approuvés.

Prix de l'EAU (prix HT) :	0,90 €
Redevance pour pollution :	0,290 €
Redevance pour prélèvement eau :	0,226 €
Prix de l'EAU (TTC PAR M3) :	1,416 €

Le montant annuel de l'abonnement au compteur est quant à lui fixé à 18,00 €.

Point n° 6 : Dissolution du Syndicat de soutien du collège Val de Rosemont

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en application du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, le Syndicat de soutien du Collège Val de Rosemont sera dissout le 31 décembre 2016.

Point 7 : Modification des statuts de la CCHS.

Par délibération en date du 22 novembre 2016 le conseil communautaire a décidé de modifier ses statuts afin de supprimer deux compétences devenues sans objet et a demandé aux communes membres de délibérer en ce sens avant le 15 décembre.

Ainsi il est proposé :

- dans la compétence obligatoire aménagement de l'espace communautaire, de supprimer celle portant sur la mise en œuvre de programmes d'amélioration des vergers,
- dans la compétence optionnelle culture, de supprimer dans celle concernant le soutien financier aux associations contribuant au développement culturel de l'espace communautaire, le soutien financier aux associations intervenant dans la gestion des bibliothèques et médiathèques de l'espace communautaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ces modifications de compétences et constate que lors des prises de ces compétences, les attributions de compensation des communes n'ont pas été modifiées et approuve, pour cette raison, la non révision des attributions de compensation des communes.

Point 8 : Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie sur la région Bourgogne Franche-Comté.

Par l'intermédiaire du SIAGEP, la commune a la possibilité d'adhérer à un groupement de commandes opérant au niveau régional pour la fourniture d'énergie gaz et électricité. Rejoindre un tel groupement dont les prix seraient négociés au niveau de la région Bourgogne Franche-Comté apparaît plus qu'avantageux et permettrait d'avoir des tarifs que la commune ne pourrait obtenir seule.

Ainsi chacun donne son accord pour adhérer à ce groupement de commandes dont le coordonnateur sera le Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre.

Point n° 9 : Créances irrécouvrables

Le comptable de la trésorerie de Giromagny nous informe qu'il convient de mettre en créance irrécouvrable des factures d'eau pour un montant total de 217.64 €. Il s'agit de factures d'eau impayées dont toutes les procédures pour obtenir leur règlement se sont avérées infructueuses.

Point n° 10 : Acquisition de parcelles boisées

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la proposition de Mme DEMOUGE de vendre à la commune les parcelles de bois et forêt suivantes :

- AY n° 37 - lot 2 d'une surface de 25 ares 32 ca,
- AY n° 38 - lot 1 d'une surface de 50 ares 75 ca,
- AY n° 44 d'une surface de 5 ares 07 ca,
- AY n° 45 d'une surface de 37 ares 15 ca.

Ces terrains étant enclavés à l'intérieur de bois communaux et 2 d'entre eux se trouvent en BND (Biens Non Délimités) avec des parcelles communales, il apparaît intéressant pour la commune de se rendre acquéreur.

Le prix de l'are, selon estimation, pour ces parcelles d'une superficie totale de 1 ha 18 a 29 ca, a été fixé à 15 € hors frais notariés.

A l'unanimité, il est décidé de les acheter à ces conditions.



BROYAGE DES DECHETS VERTS

La communauté de communes s'est dotée d'un broyeur à végétaux cofinancé par le SICTOM.

Le but est de réduire les tonnages de déchets verts dans les bennes et d'inciter les usagers à repartir avec leur broyat.

Le fonctionnement de la déchetterie verte est sous la responsabilité d'un agent qui est chargé d'orienter les usagers vers les bennes ou l'aire de dépôt.

Pour faciliter le travail, il est demandé aux personnes qui déposent des branches sur l'aire de stockage, de bien vouloir les ranger toutes dans le même sens avec la partie coupée du côté de l'aire de manœuvre.



Les heures d'ouverture sont fixées comme suit :

- du 1er avril au 31 octobre : 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45
- du 1er novembre au 31 mars : 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

Comme par le passé, le site reste ouvert 7 jours sur 7 y compris les jours fériés.

En l'absence de l'agent, les dépôts se feront uniquement dans les bennes. L'accès à l'aire de stockage sera fermé par une chaîne.

Les broyats sont mis à la disposition de tous (privés, entreprises, agriculteurs) gratuitement.

Pour en profiter, vous pouvez contacter la communauté de communes au 03 84 27 01 40 pour prendre rendez-vous avec l'agent affecté à la déchetterie.

Les branchages, une fois broyés et séchés, peuvent être intégrés au compost et peuvent servir de paillage pour couvrir le sol, de fertiliser celui-ci et limite la repousse des mauvaises herbes.

TRAVAUX de VOIRIE

L'appel d'offre concernant les travaux de voirie a été attribuée à l'entreprise STPI pour la somme de 144 944 €.

La mise en sécurité piétonnière a débuté le long du CD 465 en direction du Ballon d'Alsace. Une partie sera effectuée en trottoir avec busage du fossé depuis l'ancienne usine du Pont jusqu'à la sortie d'agglomération suivit d'un chemin piétonnier qui se terminera à la rue du Mont Jean.

La fin de ces travaux est prévue au printemps.

Plan de financement de ces travaux :

- 20% Région bourgogne franche comté
- 25% Etat (DETR)
- 55% Commune de LEPUUX



La mise en enrobé de l'impasse de la fonderie sera terminée également pour le printemps.

Cérémonie du 11 novembre 2016



La commémoration de l'anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18 s'est déroulée place de l'église devant le monument dédié au souvenir des victimes de guerre.

Malgré la pluie, un public nombreux était présent.



Le maire a lu le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, Kader Arif.

Le nom des soldats morts ont été lus dans le silence.



Les enfants ont chanté l'hymne national « La Marseillaise » puis Enzo Clerc a lu la lettre de l'Union Française des Associations de Combattants et victimes de guerre (UFAC).



Les élèves de l'école élémentaire ont récité un poème puis la voix d'Alice Salomon, cachée sous son parapluie (ci-dessous), s'est élevée pour entonner le Chant des partisans repris par ses camarades.



Cette cérémonie se termina par le verre de l'amitié à la salle communale.

Saint NICOLAS 2016.

En route pour chercher le St Nicolas ! Mais où est-il ? Va-t-il venir cette année ? Grands-parents, enfants et petits-enfants sont tous là pour cette fête.



Eh oui, le voici ! Toujours au rendez-vous avec son ami Père Fouettard ! Les enfants assaillirent le St Nicolas qui distribua bisous et papillotes tandis que les plus courageux échangèrent quelques mots avec le Père Fouettard. Le St Nicolas donna le départ pour le lâcher de ballons. Ils s'envolèrent très très haut dans le ciel bleu et formèrent de toutes petites billes brillantes .



Après avoir distribué les friandises à environ 150 enfants, les 2 personnages leur dirent au revoir en leur faisant promettre de rester sages et de revenir l'an prochain.



Ce fut une belle après midi ensoleillée, et ce qui est formidable dans cette fête de St Nicolas, c'est qu'elle réunit toutes les générations.

REPAS DES ANCIENS

Le repas de Noël des Aînés a eu lieu samedi 10 décembre 2016 à la salle communale du village.

Le maire et les conseillers municipaux accueillirent 107 personnes de 70 ans et plus ainsi que leurs conjoints. Monsieur le Maire précisa que ce repas 2016 était le repas record pour le nombre de participants. Cette année, 9 nouveaux sont venus s'y ajouter mais, la grippe passa par là, et 15 personnes ne purent y participer.

Le repas préparé par l'Atelier du Tilleul à Chaux et servi par l'équipe des bénévoles fit des ravis.



Les invités ont également eu l'occasion de profiter de la piste de danse grâce à l'animation de Claudie et Bernard et certains ont poussé leur chansonnette.



Vers 17h, le Père Noël a fait son entrée en scène et avait réservé une surprise : cette année il est venu avec Mère Noëlle ! Tous les participants en étaient béats.



Après la chanson « Petit papa Noël » chanté par toute la salle, le couple a distribué des ballotins de chocolats.



Une belle après midi passée dans une ambiance festive et joyeuse.

ATTENTION : cette année le repas aura lieu le dimanche 10 décembre.

RECOMPENSE

Le 7 février 2017, la municipalité a reçu monsieur le Préfet.

Il s'est rendu à la carrière, à la scierie Demouge et au Prieuré St Benoît. Après cette visite très appréciée du village, il a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent à Jean-Louis Dèmeusy.



Cette médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement de Jean-Louis au sein de la commune mais aussi au sein de diverses associations du village.

En effet, depuis plus de 20 ans, Jean-Louis siège au conseil municipal en tant qu'adjoint et conseiller municipal.

Ses connaissances sur le village, sa forte implication dans les diverses commissions communales, son expérience et sa disponibilité sont très appréciées.



ASSOCIATION du TEMPS LIBRE de LEPUIX

L'association du Temps Libre de Lepuix (ATL) est le nouveau nom de la Société Civile Immobilière (SCI) de Lepuix.

Lors de l'assemblée générale du 28 Juin 2016, il a été procédé à l'élection du conseil d'administration qui a élu le nouveau bureau de l'association :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| - Présidente : Annie Wimmer | - Vice-Président : Philippe Colin |
| - Trésorière : Mireille Petitperrin | - Vice-Trésorière : Christiane Haller |
| - Secrétaire : Jean-Marie Luthringer | - Vice-Secrétaire : Suzanne Guérin |

L'association du Temps Libre gère la salle Jeanne d'Arc qui est disponible à la location toute l'année. Au fur et à mesure de nos possibilités financières, nous allons faire des travaux dans cette salle pour augmenter le confort des utilisateurs et la rendre plus attrayante (nous avons commencé l'isolation de la scène).

Nous allons également engager les travaux de mise aux normes de sécurité et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour financer ces travaux nous organisons la kermesse du village et vous donnons rendez-vous très nombreux pour les 70 ans de la kermesse de Lepuix le dimanche 9 juillet.

Pour la location de la salle, contactez Marc Guerin au 03 84 29 50 89.

Pour la location du matériel, contactez Gérard Garret au 03 84 29 01 88.

Ci-dessous les tarifs de location de la salle et du matériel disponible :

- | | |
|--|--|
| - location Apéritif (2-3h) : 30€ + charges | - location une soirée ou une journée : 70€ + charges |
| - location pour le WE : 100€ + charges | - location cabane pour un particulier : 8€. |
| - location pour une garniture (2 bancs + 1 table) : 3€ | |

ÉCOLES

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant ou stationnant aux « heures de pointes » de la vie scolaire créent l'effervescence aux abords des écoles.

Nombre de parents se plaignent, à juste titre, de l'anarchie provoquée par la circulation ou le stationnement gênant.

Pour la sécurité des enfants et de tous, il est rappelé que l'entrée et la sortie des élèves de l'école primaire se fait rue du moulin où il existe un parking, que rue de l'église, il y a des passages pour piétons à respecter et que la vitesse est limitée à 30km/h.

L'insécurité peut disparaître si tous respectons les règles de la sécurité routière.

ÉLECTIONS

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Le bureau de vote ouvrira à 8 heures du matin et fermera à 19 heures.

Les dates des élections législatives de 2017 ont été fixées à l'issue du Conseil des ministres du 4 mai 2016. Le 1er tour des législatives aura lieu le dimanche 11 juin 2017, le second tour le dimanche 18 juin 2017. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

Pour participer aux scrutins, il faut être âgé de 18 ans ou plus au jour de l'élection, être inscrit sur les listes électorales, posséder la nationalité française, jouir de ses droits civiques et politiques.

Pour assister les conseillers municipaux lors de ces élections, le maire peut désigner des assesseurs supplémentaires parmi les électeurs de la commune (article R. 44 du code électoral).

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître, le plus rapidement possible, auprès du secrétariat de la mairie.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LEPUIX 2017

JANVIER (pour mémoire)

LIEUX

JE	5	Galette des rois	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
DI	8	Concours de belote	Raquette Môtiouse	Salle Jeanne d'Arc
JE	19	Concours de belote	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	21	Assemblée Générale	A. A. P. P. M. A.	Salle Mairie

FEVRIER (pour mémoire)

JE	2	Repas publicitaire	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	11	Sortie Grindelwald	Ski Club Haute Savoureuse	
DI	12	Repas Familial : Choucroute	Foot F. C. G. L.	Salle Communale
JE	16	Loto interne	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	18	Concours Amical (ouvert à tous)	Ski Club Haute Savoureuse	Ballon d'Alsace (piste verte)
MA	28	Assemblée générale	Lepuix Gym	Salle Jeanne d'Arc

MARS

JE	2	Beignets de Carnaval	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	11	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
DI	12	Coupe Conseil Départemental et Mémorial Samuel Ruggeri	Ski Club Haute Savoureuse	Ballon d'Alsace (piste rouge)
JE	16	Journée friture	Club de l'Amitié	
SA	18	Carnaval	En route les petits Môtioux	Salle Communale

AVRIL

JE	13	Œufs de Pâques	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
JE	27	Concours de belote	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
VE	28	Assemblée générale	Ski Club Haute Savoureuse	
SA	29	Soirée musicale	Lepuix Gym	Salle Jeanne d'Arc
DI	30	Vide greniers	En route les petits Môtioux	Cour de l'école primaire

MAI

SA	6	1/2 Journée de pêche (Jeunes)	A. A. P. P. M. A.	Etang des Belles Filles
DI	7	Retraite aux flambeaux -Feux d'artifice	La clique	Cour de l'école primaire
LU	8	Cérémonie/Défilé	Défilé + Monument	
JE	11	Assemblée Générale	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	20	Portes Ouvertes	Club de l'Amitié	Salle Communale
ME	24	Après-midi Club	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
JE	25	Trophée des étoiles	F. C. G. L.	Stade Giro

A. T. L. : Association du Temps Libre

F. C. G. L. : Football Club Giro-Lepuix

S. C.H. S. : Ski Club Haute Savoureuse

A. A. P. P. M. A. : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

JUIN

SA	3	Vente de vin	En route les petits Môtieux	Salle mairie
JE	8	Loto	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	10	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
SA	10	Tournoi mixte tennis et pétanque	Raquette Môtieuse	Tennis
SA	17	Fête de la musique	Lepuix-Gym	Salle Communale
DI	18	Journée truites	A. A. P. P. M. A.	Etang des Belles Filles
SA	24	Fête des écoles	En route les petits Môtieux	Salle Communale
SA	24	Tournoi de sixte et Feu de Saint-Jean	F. C. G. L.	Stade Lepuix
MA	27	Sortie Annuelle du 27 juin au 7 juillet	Club de l'Amitié	Anglet

JUILLET

ME	5	Buvette Tour de France	A. A. P. P. M. A.	Etang des Belles Filles
DI	9	Kermesse (70 ans)	A. T. L.	
SA	18	Portes Ouvertes	Scierie communale	Scierie
DI	19	Portes Ouvertes	Scierie communale	Scierie

SEPTEMBRE

SA	2	Fête du village (vente de gâteaux)	La Clique	
DI	3	Fête du village	La Clique	Salle Communale
JE	7	Sortie annuelle	Club de l'Amitié	
SA	9	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
JE	14	Concours de belote et challenger Jean- Marie Kronnenberger avec repas	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	19	Journée du patrimoine nocturne	Scierie communale	Scierie
DI	20	Journée du patrimoine	Scierie communale	Scierie

OCTOBRE

JE	5	Loto interne	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	7	Loto du Foot	F. C. G. L.	Salle Communale
JE	19	Repas cochonnailles	Club de l'Amitié	Salle Communale

NOVEMBRE

SA	11	Cérémonie anniversaire de l'armistice de la guerre 1914 - 1918		Défilé + Monument
SA	11	Assemblée générale des Anciens Combattants		
JE	16	Concours de belote	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	18	Braderie	Secours Catholique	Salle Communale
SA	18	Vente des calendriers	Ski Club Haute Savoureuse	
SA	18	Vente de vin	En route les petits Môtieux	Salle Mairie
SA	25	Assemblée Générale	Raquette Môtieuse	Salle Tennis
DI	26	Repas Choucroute	Club de l'Amitié	Salle Communale

DECEMBRE

JE	7	Marché Noël + Jeanbonhommes	Club de l'Amitié	Salle Jeanne d'Arc
SA	9	Saint Nicolas	La Clique	Salle Jeanne d'Arc
DI	10	Repas des anciens	Municipalité	Salle Communale
JE	14	Repas Noël	Club de l'Amitié	Salle Communale
SA	23	Vente fromage	En route les petits Môtieux	Salle Mairie

A. T. L. : Association du Temps Libre

F. C. G. L. : Football Club Giro-Lepuix

S. C. H. S. : Ski Club Haute Savoureuse

A. A. P. P. M. A. : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

